



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection de l'enfance

Question au Gouvernement n° 1653

Texte de la question

PROTECTION DE L'ENFANCE

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Miller.

Mme Laure Miller . J'avais prévu de demander au premier ministre de rassembler toutes les initiatives des nombreux députés engagés en faveur de la protection de l'enfance. Mais je n'en ai plus du tout envie car j'ai honte. J'ai honte de l'image que nous donnons depuis le début de cette séance de questions au gouvernement. Hier, des hommes et beaucoup de femmes se sont déplacés, probablement pour la première fois de leur vie, devant un palais de justice, pour nous demander d'agir de manière responsable et de protéger les enfants. Or, depuis 15 heures, nous nous renvoyons la balle comme des gamins dans une cour d'école et cherchons des responsabilités individuelles. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – M. Jean Bodart applaudit également.)*

Sans doute avec beaucoup de naïveté, j'imaginais que nous allions être constructifs. Les gens attendent de nous que nous nous tendions la main, que nous nous mettions tous autour d'une table afin de travailler pour le bien des enfants. Ce n'est pas un sujet de querelle politicienne *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP)*, mais un dossier de grande ampleur.

Mme Ayda Hadizadeh . Et les moyens, alors ?

Mme Laure Miller . Je voudrais présenter des excuses pour l'image déplorable que nous avons donnée. Les Français qui croient encore en la politique ne sont déjà plus très nombreux et ce que nous en donnons à voir est désastreux. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)* Si être députée, c'est cela, alors je ne me sens plus députée mais citoyenne et je suis profondément déçue.

Malgré tout, je sais qu'il y a dans l'hémicycle des hommes et des femmes de bonne volonté qui savent mettre de côté leur étiquette politique pour construire quelque chose.

Mme Béatrice Roullaud . Oui, moi !

Mme Laure Miller . Monsieur le premier ministre, je vous demande de les réunir. J'aimerais que l'année qui vient ne soit pas une période de paralysie politicienne mais soit au service de la protection de l'enfance, au sens large. C'est possible d'y parvenir en rassemblant les bonnes personnes et je vous remercie par avance de le faire. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR.)*

M. Jean Bodart . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* . Si les membres du gouvernement avaient le droit d'applaudir les députés, je me serais volontiers associée aux applaudissements qui viennent de vous être adressés, car vous avez fait honneur à cet hémicycle en rappelant la dignité qui devrait présider à nos débats, surtout quand on parle de la protection des membres de la société les plus vulnérables, les enfants. Merci de nous permettre de conclure cette séance de questions au gouvernement dans l'état d'esprit d'unité et de concorde nationales qui devrait être le nôtre, dans la volonté d'un sursaut national qui devrait être la nôtre de protéger les enfants et les femmes des violences sexuelles.

Vous êtes au rendez-vous et, ainsi que vous l'avez dit, à l'Assemblée comme au Sénat, il y a sur tous les bancs des hommes et des femmes de bonne volonté qui veulent agir, il y a des initiatives parlementaires qui viennent de tous les groupes. Je vois votre émotion, madame la députée, vous qui avez fait adopter à l'unanimité une proposition de loi essentielle en l'honneur de Yanis. Au nom de Lyhanna et de tous les enfants qui, malheureusement, ne sont plus là alors que nous aurions dû réussir à les protéger, le gouvernement fait la promesse qu'il sera au rendez-vous, avec toutes celles et tous ceux qui veulent agir. Merci encore, madame la députée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme Danielle Simonnet . Il faudra donner des moyens, madame la ministre !

Données clés

Auteur : [Mme Laure Miller](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1653

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2026